



## DESCRIPTIF DE MODULE

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Soins infirmiers

### 1. Intitulé de module MDO3.1... Positionnement professionnel 2021-2022

**Code :** S.SI.370.3309. F.16

**Type de formation :** Bachelor

#### Caractéristique :

Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion de la filière selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (Bachelor et master) en HES-SO

**Type :** module Obligatoire

**Organisation temporelle :**

Module sur 1 semestre (printemps)

### 2. Organisation

**Crédits ECTS :**

5 ECTS

**Langue principale d'enseignement :**

Français

### 3. Prérequis

Pas de prérequis

### 4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Rôle d'expert-e en soins infirmiers, en particulier les compétences A2, A3, A4

Rôle de communicateur-trice, en particulier la compétence : B3

Rôle de collaborateur-trice, en particulier les compétences C1, C2, C3, C4

Rôle de manager, en particulier les compétences D1, D2, D3, D4

Rôle de professionnel-le, en particulier les compétences G1, G2, G4

#### Objectifs généraux d'apprentissage

L'objectif principal est le développement d'un regard constructif et critique en regard du contenu du module

Définir et décrire les modèles, les outils et les concepts enseignés dans le module et les illustrer par des exemples issus de la pratique et de l'enseignement.

Evaluer, critiquer, interpréter les modèles, les outils, les concepts dans la perspective du rôle professionnel et notamment du leadership, de l'inter professionnalité, de l'assurance qualité et de la sécurité des soins.

Reconnaître et argumenter l'impact du leadership dans la conception et la pratique des soins

Intégrer la dimension éthique dans la réflexion et les prestations de soins.

En vue de l'entrée dans la vie professionnelle, réfléchir à l'écart entre l'idéal et la réalité et ainsi connaître et identifier les caractéristiques du burnout. Mobiliser les autres concepts du module dans une finalité de prévention.

Analyser et identifier les enjeux du fonctionnement interprofessionnel en vue de la qualité des soins requise

## 5. Contenu

Ce module en fin de formation Bachelor fournit le cadre de réflexion nécessaire et indispensable à l'approfondissement des compétences exigées dans un **positionnement professionnel raisonné** face aux défis complexes à relever dans la pratique soignante présente et future.

Le contenu théorique est ancré dans le rôle professionnel autonome et interdépendant. Les concepts suivants seront travaillés à travers :

- **La sécurité des patients, le patient /acteur et l'inter professionnalité** : les outils, les moyens et les acteurs dans l'assurance qualité.
- **Les questions du droit du travail** : les incidents professionnels, la protection de la personne et de sa santé psychique et physique, les donneurs d'alertes
- L'agent de changement : **le leadership** par rapport au système de santé aux patients et aux professionnels
- Le positionnement professionnel dans une **perspective éthique** en lien avec la responsabilité personnelle et professionnelle dans le rôle d'infirmier.
- La **performance de soins** : comment la mesurer avec **des indicateurs sensibles de la qualité des soins infirmiers et du maintien de la sécurité pour le patient**
- L'influence de **la qualité de vie au travail** sur la qualité des soins et sur les risques psychosociaux (**burn out**)

Semaine 3 :

- Journée filière inter-école HESAV et HEDS : Cours/conférence : Démarche de postulation : CV, lettres de motivation, entretien d'embauche Séminaire : Table ronde avec des employeurs

## 6. Formes d'enseignement

10 conférences et 8 séminaires ciblant les thématiques du module

## 7. Fréquentation et remarques relatives à la formation

La présence aux séminaires est obligatoire. L'absence à tout séminaire nécessite un travail de remplacement et peut entraîner la non-obtention des crédits. Le travail de remplacement est un travail écrit d'environ 5 pages en lien avec le(S) séminaire(S) manqué(S). La seule absence justifiée est celle avec un certificat médical.

La gestion et l'annonce des absences est stipulée dans le règlement interne de HESAV.

Les modalités d'enseignement et de validation seront adaptées en fonction des recommandations COVID-19 édictées par l'OFSP et déterminées par les responsables du module

La gestion des situation particulières étudiantines sont de la responsabilité des responsables de modules.

## 8. Modalités d'évaluation et de validation

La validation comporte 3 parties

- La validation de la semaine EIP ou du cours « soins en cas de catastrophe »\*
- La présentation et l'animation d'un des séminaires du module en groupe de 4 – 5 étudiant-es.
- La rédaction d'un compte rendu écrit

\*L'attribution des crédits de la semaine EIP se fait sous la condition que l'étudiant-e ait suivi et validé les enseignements de la pratique collaborative interprofessionnelle (EIP), à la semaine 3. La semaine EIP est obligatoire et fait l'objet d'une évaluation. En cas d'absence de non-participation active ou de non validation de cette semaine, un travail complémentaire concernant l'EIP sera demandé.

Les modalités de validation sont présentées aux étudiant-e-s lors de l'introduction du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E. Le groupe étudiant.es prépare et présente aussi un compte rendu qui sera publié sur le site WEB HESAV

Les modalités d'enseignement et de validation seront adaptées en fonction des recommandations COVID-19 édictées par l'OFSP et déterminées par les responsables du module

## 9. Modalités de remédiation et de répétition

### Remédiation

Modalités

- Remédiation possible  
Dossier écrit ou examen oral complémentaire.  
La note après la remédiation est comprise entre E et F. Le FX est exclu.  
(Article 29 du règlement sur la formation de base (Bachelor et master) de la HES-SO. Décision n° R 2020/18/60 du Rectorat de la HES-SO, lors de sa séance du 2 juin 2020.)

Date de retour : au plus tard semaine 35.

### Répétition

Modalités de répétition :

Participation au module selon des modalités spécifiques

Modalités d'évaluation de la répétition :

Délai pour l'évaluation de la répétition :

Validation de la répétition:

- Selon les modalités retenues pour la répétition
- Au plus tard à la fin du semestre durant lequel le module est répété
- La répétition est validée si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E.  
La remédiation n'est pas possible.

## 10. Bibliographie

- Association des infirmières et infirmiers du Canada. (2009). *Le leadership de la profession infirmière : position de l'AiIC*. [https://www.cna-aiic.ca/-/media/cna/page-content/pdf-fr/le-leadership-de-la-profession-infirmiere\\_enonce-de-position.pdf](https://www.cna-aiic.ca/-/media/cna/page-content/pdf-fr/le-leadership-de-la-profession-infirmiere_enonce-de-position.pdf)
- Association suisse des infirmières de santé au travail. (2007). *Dangers et risques professionnels du personnel infirmier*. Association suisse des infirmières et infirmiers.
- Association suisse des infirmières et infirmiers. (2006). *Normes de qualité pour les soins infirmiers (standards de soins)*.
- Association suisse des infirmières et infirmiers. (2007). *Position éthique 2 : Responsabilité et qualité dans les soins infirmiers*. [https://www.sbk.ch/files/sbk/service/online\\_shop/publikationen/fr/docs/Ethische\\_Standpunkte\\_2\\_f.pdf](https://www.sbk.ch/files/sbk/service/online_shop/publikationen/fr/docs/Ethische_Standpunkte_2_f.pdf)
- Berset, C., & Gaillard-Desmedt, S. (2011). Troisième illustration : de la démarche de soins à la démarche clinique, voyage au coeur du projet de soins. In A.-C. Allin-Pfister (Ed.), *Le guide du formateur : une approche par compétences* (pp. 227-245). Lamarre.
- Billier, J.-C. (2014). *Introduction à l'éthique*. Presses universitaires de France.
- Delbrouck, M. (2014). Définir le burn-out. *Santé mentale, 204*, 24-29.
- Delbrouck, M., Vénara, P., Goulet, F., & Ladouceur, R. (2011). *Comment traiter le burn-out : principes de prise en charge du syndrome d'épuisement professionnel*. De Boeck Université.
- Hughes, R. G. (2008). *Patient safety and quality : An evidence-based handbook for nurses*. Agency for Healthcare Research and Quality. <https://www.issuelab.org/resources/10550/10550.pdf>
- Journet, N. (Ed.). (2012). *La morale : éthique et sciences humaines*. Sciences Humaines Editions.
- Lanquetin, J.-P. (2014). Le sentiment de satisfaction au travail. *Santé mentale, 204*, 48-53.
- Le Gall, J., & Thibault, P. (2011). *Qualité des soins : de la recherche à l'évaluation des pratiques professionnelles*. Lamarre.
- Lötscher, R., Reidy, I.-M., & Sherbetdjian, M. (2006). *Documenter les soins : critères de qualité du dossier de soins infirmiers et de son utilisation*. Association suisse des infirmières et infirmiers.
- Maillard, N. (2011). *La vulnérabilité : une nouvelle catégorie morale ?* Labor et Fides.
- Martin, J. S., McCormack, B., Fitzsimons, D., & Spirig, R. (2012). Evaluation of a clinical leadership programme for nurse leaders. *Journal of Nursing Management, 20*(1), 72-80. <https://doi.org/10.1111/j.1365-2834.2011.01271.x>
- Morin, D. (2011). Qualité des soins : défis et perspectives. *Lebanese Journal of Nursing, 2*, 11-13. <http://www.orderofnurses.org.lb/PDF/%D8%A7%D9%84%D9%85%D8%AC%D9%84%D8%A9%20%D8%A7%D9%84%D9%84%D8%A8%D9%86%D8%A7%D9%86%D9%8A%D8%A9%20%D9>

<https://www.cairn.info/revue-recherche-en-soins-infirmiers-2006-1-page-16.htm>

[%84%D9%84%D8%AA%D9%85%D8%B1%D9%8A%D8%B6%20-%20%D8%A7%D9%84%D8%B9%D8%AF%D8%AF%20%D8%A7%D9%84%D8%AB%D8%A7%D9%86%D9%8A%20-%20%202011.pdf](#)

Psiuk, T. (2006). Evolution de la singularité vers l'interdisciplinarité. *Recherche en soins infirmiers*, 84, 16-28. <https://www.cairn.info/revue-recherche-en-soins-infirmiers-2006-1-page-16.htm>

Von Ballmoos, C., & Voirol, G. (2014). *Mandat : "incidents professionnels et enseignement des habiletés cliniques" : rapport final* [Rapport non publié]. Haute Ecole de Santé Vaud.

Wagner, P.-A. (2010). *Soins infirmiers et droit*. Association suisse des infirmières et infirmiers.

Wyler, R., & Heinzer, B. (2019). *Droit du travail* (4e éd.). Stämpfli.

## 11. Enseignants

Internes et externes à HESAV : se référer aux horaires de cours

Nom de la responsable de module : Carla Zade

Descriptif validé : juillet 2018/Avril 2019/mars 2020 /mars 2021/septembre 2021

Par la responsable locale de filière : M-Ch. Follonier